

## **COLLEGE DE BRASSAC**

### **Débat sur l'avenir de l'école**

**Le samedi 29 novembre de 9h00 à 12h00**

Participants : une vingtaine de personnes (moitié personnel du collège, moitié parents ou élus locaux)

### **Les missions de l'école; rôle et responsabilité de l'état et des collectivités territoriales**

**Question** : *Quelles compétences l'état doit-il absolument conserver ?*

#### ***Missions centrales :***

- ° **l'instruction** : les enseignants,
- ° **la formation, l'insertion, l'orientation** : les COP (Conseillers d'Orientation Psychologue), les enseignants, etc.....
- ° **l'éducation, la formation du citoyen** : enseignants, surveillants, CPE (Conseiller Principal d'Education) etc.....

#### **CONCLUSION :**

**A l'unanimité, pour assurer l'égalité d'accès au service public sur l'ensemble du territoire**, ces missions sont de la responsabilité exclusive de l'état : « l'enseignement prépare les citoyens de demain ». Pour cela, l'état se charge directement

- ° de la définition des programmes et des modalités des diplômes nationaux,
- ° du recrutement des professeurs, des COP...
- ° de la gestion et la répartition des moyens (dotation horaire...).

#### ***Missions jointes :***

- ° La santé et le social dans le cadre scolaire: infirmières, assistantes sociales, psychologues, médecins,
- ° La restauration, l'hébergement, l'entretien des locaux (**les bâtiments comme les lycées appartiennent à la Région et les collèges au Conseil Général**) : personnels TOS (Techniciens Ouvriers et de Service)
- ° L'accueil, l'administration et ses personnels.

**LE DEBAT** est d'autant plus vif qu'il s'inscrit dans un contexte de décentralisation déjà très engagé pour les personnels TOS qui devraient intégrer en 2005 la fonction publique territoriale (Conseil Général).

**Un professeur** : les COP seraient passées à la région sans aucune discussion au préalable de leur rôle au sein des établissements si le mouvement de grève qui a eu lieu au moment du choix d'orientation des élèves de troisième n'avait pas fait plier le gouvernement. Une offensive du même ordre est en cours sur les médecins scolaires !

#### **Inquiétudes sur la décentralisation :**

**Un maire** : « Le gouvernement, tenu par l'Europe de rendre des comptes (moins de 3% de déficit), essaie de se débarrasser de certains postes en les confiant aux communautés locales! Ainsi, l'Etat se décharge de compétences, mais pas de façon honnête car les moyens ne suivent pas ; le système actuel de péréquation, inégalitaire car fonction du nombre d'habitants, accentuera les inégalités des régions ; c'est la mort à long terme des petites agglomérations ! DANGER ! les valeurs républicaines sont galvaudées, c'est une volonté de casser le service public, seul garant de l'égalité pour tous . Cette décentralisation est vraiment anti-républicaine car elle affaiblira le service public ! C'est une philosophie libérale qui s'installe dans notre tissu républicain ! En contre partie, l'Etat brillera au niveau de la défense nationale, de la sécurité, de la justice ! A remarquer tout de même que

l'Etat n'est pas vraiment honnête, car c'est la seule entité qui peut se permettre un déficit budgétaire ! »

Un professeur : « La décentralisation n'est pas forcément mauvaise : l'entretien du collège est nettement mieux assuré depuis que le Conseil Général en est propriétaire ». *Ce service de proximité peut-être avantageux si les moyens suivent!*

Un élu : « Certes, le service de proximité permet de mieux répondre à des besoins locaux, mais attention au transfert des services, à la surcharge budgétaire et à l'inflation des impôts locaux; des choix de priorités seront inévitables : des routes ou des écoles ? ».

Cas particulier des assistantes sociales : trois structures cohabitent parfois: Conseil Général, mairie, collège. Faut-il un service unifié ou un meilleur fonctionnement en réseau ?

« La décentralisation, oui si cela consiste à mettre les services là où cela est nécessaire ! »

Unanimité sur les **craintes quant au devenir à long terme de l'aide de l'Etat !** celui-ci doit assurer la péréquation des moyens en fonction des ressources et des besoins des régions, départements, communes...

Un parent : l'école coûte cher, mais c'est **l'investissement indispensable pour la prospérité de demain.**

Un exemple sur l'importance de personnel spécifique comme l'assistante sociale : les dossiers pour le fonds social collégien sont réalisés par l'équipe du collège, faute d'assistante sociale ! On serait en ville, elle serait là !

### Une grande crainte : la PRIVATISATION

Le recours au privé survient soit quand une demande des usagers au service public n'est pas bien satisfaite, soit lorsque les responsables veulent alléger leur « fardeau » ou croient faire des économies. On peut craindre que l'Etat libéral vide les services pour les offrir au privé. Celui-ci regarde d'ailleurs avec gourmandise la **restauration** et l'**entretien**.

L' inquiétude, qui n'est pas partagée par tous, ne porte pas tant sur la **qualité** des repas ou du nettoyage que sur les risques de **standardisation** (les produits venant des centrales d' achats, sont rarement du terroir !) et de **rationalisation des coûts** à tout prix !

Unanimité sur le fait que **TOUS les personnels ont une fonction éducative.** En conséquence ils doivent d'une façon ou d'une autre rester sous l'autorité directe de l'Etat. Cette notion est totalement antinomique avec l'externalisation des services.

La décentralisation tend à faciliter la privatisation.

### CONCLUSIONS :

**La décentralisation n'est souhaitable et acceptée QUE si elle s'accompagne de moyens honnêtement garantis par l'Etat.**

**TOUS les personnels, ayant une fonction éducative dans la mission de service public que représente l'EDUCATION NATIONALE, doivent rester dans la fonction publique.**